

CORONAVIRUS – COVID-19

Congrès, formations, mensuel... Etat des lieux

Malgré la continuité des services de Publi-Topex, plusieurs activités de la société subissent la situation actuelle : le congrès de Fort-de-France est reporté ; certaines sessions de formation également, d'autres sont dispensées sous forme de webinaires ; le mensuel *Géomètre* est imprimé mais sa distribution demeure aléatoire...

Dans ce contexte, nous vous remercions de votre confiance et souhaitons que vous et vos proches ne souffrent pas trop de cette crise sanitaire et de ses conséquences économiques.

CORONAVIRUS : LES BONS RÉFLEXES >>

FORT-DE-FRANCE

Le congrès est différé

Le 45^e congrès de l'Ordre des géomètres-experts est reporté. Le point sur les mesures mises en place.

Le Conseil supérieur a décidé de différer le congrès de Fort-de-France (Martinique) en raison de la crise sanitaire liée au coronavirus. Le président du Conseil supérieur a donc chargé Publi-Topex d'étudier des solutions de remplacement pour maintenir le congrès aux Antilles, de proposer de nouvelles dates et de chiffrer les variations à envisager sur les coûts des hôtels et des billets d'avion en fonction des dates proposées.

Un grand nombre de participants avaient réservé diverses prestations sur le site d'inscription (hôtel, billets d'avion, soirées, excursions) et ont donc versé les montants correspondants.

Publi-Topex est actuellement en contact avec ses prestataires pour étudier les clauses de remboursement des hôtels et billets d'avion et met en place, pour ceux qui le souhaitent, les remboursements des prestations :

- pour celles et ceux qui envisagent d'annuler toutes les prestations réservées, merci de nous le confirmer par mail et de nous adresser le RIB du compte sur lequel vous souhaitez que le remboursement soit effectué (uniquement par virement) ;
- pour celles et ceux qui souhaitent maintenir leurs déplacements, par exemple parce qu'ils avaient prévu de profiter du congrès pour passer des vacances en famille, merci de prendre contact avec nous et nous le confirmer. Chaque cas sera étudié personnellement en fonction des prestations maintenues et annulées.

Nous contacter uniquement par mail à l'adresse suivante :

nadia.loire@publi-topex.com

Soyez assurés que Publi-Topex mettra tout en œuvre pour répondre du mieux possible à vos attentes.

Une nouvelle date de congrès sera prochainement retenue par le Conseil supérieur et vous pourrez alors vérifier si votre participation est envisageable, ce qu'évidemment nous souhaitons tous, afin de nous retrouver après cette période difficile.

FORMATIONS

Des sessions à distance sont mises en place

Au-delà de la formation « Géofoncier V2 », pour laquelle une solution en ligne a immédiatement été mise en place et qui permet aux personnes inscrites aux sessions annulées de suivre une présentation interactive par groupe de trente, Publi-Topex propose deux autres formations dispensées à distance dès la semaine prochaine :

- la première, à la demande du Conseil supérieur et de la commission copropriété - volumes de l'Ordre des géomètres-experts, sera consacrée à **l'évolution du droit de la copropriété**. Ce webinaire, découpé en trois modules de 2h, remplace la formation présentielle « La copropriété au regard de la loi Elan et de l'ordonnance du 30 octobre 2019 ». Un mail a été adressé à l'ensemble des géomètres-experts qui y étaient inscrits, prioritaires sur le webinaire, pour leur indiquer notamment les modalités de remboursement ;
- la deuxième, particulièrement d'actualité, traitera des **escroqueries Internet en période de crise du coronavirus**.

Suite à l'intervention du président de la République le 13 avril concernant les délais du confinement, l'ensemble des formations prévues avant l'été sont reportées. Celles programmées à la rentrée sont maintenues.

LES FORMATIONS DE LA RENTRÉE >>

MENSUEL / ANNONCES

La distribution postale de *Géomètre* sera perturbée

Le numéro d'avril, consultable en ligne sur geometre-lemag.fr depuis le début du mois, est imprimé et sera distribué à tous nos abonnés. Néanmoins, nous ne pouvons pas garantir les délais de livraison.

En effet, la presse est paralysée par La Poste, qui n'assure plus que trois distributions de courrier par semaine. Même des grands titres nationaux et régionaux sont bloqués dans les entrepôts. Très peu de quotidiens sont diffusés et encore moins de magazines.

Concernant les **annonces classées**, nous vous rappelons qu'elles sont en permanence consultables en ligne en plus de l'édition papier. Si vous souhaitez publier une annonce, nous vous invitons à prendre contact avec Anne Grandperrin (a.grandperrin@publi-topex.com – 01 53 89 00 83) pour davantage de renseignements.

LIRE LE MENSUEL EN LIGNE >>